

Union-Discipline-Travail

**PRESENTATION DES VŒUX AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ALLOCUTION DE S.E.M LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AUX
INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE**

Lundi 6 Janvier 2020

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions ;

Monsieur le Ministre d'Etat, ministre de la Défense ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'Etat ;

Mesdames et Messieurs les Membres des Institutions de la République,

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux. J'ai une pensée particulière pour le Président du Conseil Economique, Social,

Environnemental et Culturel, mon jeune frère Charles Diby KOFFI, qui nous a malheureusement quittés en décembre dernier. Je vous demande d'observer une minute de silence à sa mémoire.

Charles Diby KOFFI était un cadre compétent et très engagé. Il a apporté une grande contribution à la marche de la Nation. Il a été l'un des rares Cadres de notre pays à avoir occupé les fonctions de Directeur Général du Trésor, de Ministre de l'Economie et des Finances, de Ministre des Affaires Etrangères et de Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel.

J'exprime ma sympathie et mes condoléances à sa veuve, à ses enfants et à toute sa famille biologique, et leur dis que toutes les dispositions seront prises pour l'organisation de funérailles nationales pour ce digne fils du pays.

Qu'il repose en paix !

Mesdames et Messieurs les Membres des Institutions de la République,

Je voudrais remercier Madame la Vice-Présidente du Sénat, pour les paroles aimables prononcées au nom de l'ensemble des Institutions de notre pays, à mon endroit ainsi qu'à celui de mon épouse, de ma famille et de l'ensemble de mes collaborateurs.

Je voudrais à mon tour, vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020 ; qu'elle soit pour vous-mêmes et pour les membres de vos familles, une année de santé, de bonheur et de paix.

Comme vous l'avez souligné, j'ai, depuis mon accession à la tête de notre pays, orienté mes actions sur l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes. Cet immense projet de développement passe nécessairement par l'éducation, la santé pour tous, l'électricité, l'eau, le logement, l'emploi, l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Nous avons décidé de mettre un accent particulier sur les plus démunis à travers notamment le Programme Social du Gouvernement, qui commence à donner des résultats probants.

Notre action a été également axée sur la poursuite de la mise en place et du renforcement des Institutions prévues par la Constitution, notre Loi fondamentale. A cet égard, en août 2019, le Sénat est devenu totalement fonctionnel après l'ouverture de sa Session ordinaire le 11 avril 2019 et la mise en place de ses Organes au mois de juin 2019, consacrant le caractère bicaméral du Parlement. Je voudrais donc profiter de cette occasion pour féliciter le Président du Sénat, Jeannot Ahoussou KOUADIO et le Président de l'Assemblée Nationale, Amadou SOUMAHORO.

Par ailleurs, les Présidents de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat ont été nommés le 24 avril 2019, permettant à ces Organes judiciaires

de jouer pleinement leur rôle de haute juridiction de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif.

Les nouveaux membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ont été nommés le 30 octobre 2019.

Enfin, la mise en place et la nomination des membres de la Commission Electoral Indépendante, conformément à l'arrêt de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, sont dorénavant effectives.

Les réformes institutionnelles vont se poursuivre en 2020 pour davantage consolider l'Etat de droit et rapprocher les Institutions de nos concitoyens.

Dans le courant du premier trimestre de cette année, je proposerai au Parlement, des modifications de la Constitution de la 3^e République pour la rendre plus cohérente et tenir compte des observations que j'ai reçues, depuis lors, du Comité de Rédaction de la Constitution.

Cependant, je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de manœuvre pour écarter ou exclure qui que ce soit.

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions,

Mesdames et Messieurs les Membres des Institutions de la République,

L'année 2020 revêt une grande importance pour l'avenir de notre pays en raison des échéances de l'élection présidentielle. Nous devons tous œuvrer à maintenir la paix, si chère à la Côte d'Ivoire.

Je demeure convaincu que c'est avec des Institutions fortes et crédibles que nous pourrions sereinement agir pour assurer le bien-être et renforcer davantage la cohésion nationale.

À cet égard, le Gouvernement continuera de travailler de concert avec vous pour consolider les acquis démocratiques de ces dernières années et en renforçant nos Institutions, afin que la paix retrouvée soit définitive.

C'est pour cela que je voudrais vous assurer, à nouveau, de ma détermination à faire respecter le fonctionnement normal des Institutions de la République avec la plus grande rigueur.

Je demande donc à nos concitoyens de faire confiance à nos Institutions.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous, à vos familles respectives !

Je vous remercie.

